

MARCHES

Un regain de confiance progressif ...

Après un début d'année en baisse, les marchés boursiers ont rebondi d'environ 10% par rapport au plus bas atteint début mars. Plusieurs facteurs ont, selon nous, contribué à ce regain de confiance :

1. la publication d'indicateurs macroéconomiques meilleurs qu'anticipé aux Etats-Unis ;
2. la présentation du plan Geithner et des indications favorables provenant du secteur bancaire ;
3. le sommet du G20 qui semble se solder par un succès. Les actions coordonnées des membres du G20 sont d'une ampleur considérable (cf montant attribué à la relance mondiale de 5 000 Mds\$).

Notre perception du marché reste favorable malgré deux zones d'ombre : la dette des Etats est en augmentation forte (financement des plans de relance) et la contraction de l'activité mondiale se poursuit à un rythme violent malgré des premiers signaux de stabilisation. Le point clé est le regain de confiance perceptible chez les investisseurs et les consommateurs. Les facteurs techniques qui ont contribué à la baisse des marchés disparaissent peu à peu et le montant des liquidités reste très important. Ces éléments militent pour une allocation d'actifs plus favorable aux actions.

PATRIMOINE et FISCALITE

Investissez pour réduire votre ISF : à faire d'ici le 12 mai 2009

Nous vous proposons d'investir dans la Holding Financière Viveris. L'objet de cette société est de prendre des participations dans les petites et moyennes entreprises et d'accompagner leur développement, à l'instar d'un fonds de capital investissement. En investissant dans cette holding, vous profiterez du régime fiscal de réduction ou d'exonération de votre ISF, instauré dans le cadre de la loi en faveur du travail, de l'emploi et du pouvoir d'achat (loi TEPA) du 21 août 2007. Cette loi ouvre droit à une réduction de 75% au maximum de votre investissement dans la limite de 50 000 € d'avantage fiscal. L'assiette maximum d'investissement en réduction d'ISF dans la Financière Viveris s'élève ainsi à 66 666 € par an. Par ailleurs, les titres reçus en contrepartie de la souscription au capital de la Financière Viveris sont exonérés de l'assiette ISF, dans la limite de la valeur réelle de son actif brut investi dans des PME.

Par exemple, pour un ISF de 4 500€, en investissant 6 000€ dans la Holding Financière Viveris vous remplissez votre déclaration ISF sans avoir à payer le montant dû.

Nous sommes à votre disposition pour vos souscriptions à effectuer d'ici le 12 mai 2009.

lettre rédigée le 15 avril 2009

EVOLUTION DE NOS FONDS ET DES PRINCIPAUX INDICES

27/03/2009	<u>VL</u>	<u>sur 1 mois</u>	<u>2009</u>	<u>sur 1 an</u>	<u>sur 5 ans</u>	<u>date de création</u>
ACTIONS LOISIRS ET SPORTS	100,81	3,05%	-2,44%	-38,36%	-35,19%	15/12/2000
EUROPE PROVENCE	124,48	8,57%	-1,15%	-26,69%	-3,12%	25/04/2003
VALEURS FEMININES	97,71	6,43%	-5,07%	-39,43%		14/10/2005
CPG MULTIGESTION	51,22	3,52%	-4,58%	-38,17%		30/03/2007
CAC 40	2840,62	5,11%	-11,73%	-39,51%	-20,93%	
EURO STOXX 50	2118,76	7,21%	-13,44%	-41,81%	-23,34%	
S P 500	815,94	11,00%	-9,67%	-37,96%	-26,36%	
LINGOT D'OR en €	22030,00	-8,21%	11,26%	15,83%	101,56%	
PETROLE BRENT en \$	52,96	16,22%	33,97%	-49,44%	63,36%	
	Cours au	Cours au	Cours au	Cours au	Cours au	
	27/03/09	27/02/09	31/12/08	28/03/08	26/03/04	
€/ \$	1,3292	1,2672	1,3994	1,5797	1,2128	
	Variation	4,89%	-5,02%	-15,86%	9,59%	
EURIBOR 3 MOIS	1,53%	1,83%	2,89%	4,73%	1,97%	
OAT 10 ANS	3,64%	3,66%	3,33%	4,15%	3,88%	

Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.